



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 20 du mois de février à 18h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sabine GEIL-GOMEZ, Maire.

Étaient présents : MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, ESTEVES, FERRERES, FONTES, LANDES, MITSCHLER, et RATIER et MM BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DAVY, LAFFONT, LAO, LOUBIERES, SEMPERBONI, SUDRIES et TEODORI.

Procuration(s) : MME NAAM (pouvoir MME FONTES) et MM DE BERNARD (pouvoir M CAZADE), RICHIR (pouvoir MME LANDES) et VERGNES (pouvoir M. SEMPERBONI).

Absent(s) excusé(s) : M BACOU.

Madame FONTES a été nommée secrétaire.

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26
Pouvoirs : 4
Excusés : 1

Date de convocation : 13/02/2026
Date d'affichage : 13/02/2026

DÉLIBÉRATION N° D-2026/08

Objet : Demandes de subventions pour la construction d'un Pump-Track

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune a souhaité se doter d'un Pump-Track dont la construction est susceptible d'être subventionnée.

Le montant de cette opération est maintenant précisé et les services de l'État nous ont demandé de délibérer, à nouveau, afin d'ajuster la programmation 2026 de la DETR.

Il s'agit donc de présenter une demande subvention à inscrire sur la programmation 2026 de la DETR à hauteur de 59,77 % de la dépense.

Le montant HT des travaux se répartit comme suit :

- Maitrise d'œuvre : 5.601,17 €
- Études : 3.830,00 €
- Travaux : 63.843,75 €

Madame le Maire demande à l'Assemblée d'approuver les demandes de financement.

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Berger
Levrault

Publié le

ID : 031-213104102-20260220-D202608B-DE

Conseil municipal, après en avoir délibéré et selon la répartition ci-dessous décide

POUR	MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BARON-GARBETT, BINOTTO, CAZALBOU, ESTEVES, FERRES, FONTES, LANDES, MITSCHLER, et RATIER et MM BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DAVY, LAFFONT, LAO, LOUBIERES, SEMPERBONI, SUDRIES et TEODORI.
CONTRE	---
ABSTENTION	---
NE PARTICIPE PAS	---

- Approuve la demande d'aide financières.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.


Le Maire
Sabine GEIL-GOMEZ
